

GESTHAND



GUIDE D'UTILISATION

SAISON 2021 - 2022

Sommaire

Préambule 3

Saisie des tarifs 4

Saisie des dirigeants 11

Attestation d'honorabilité-probite 14

Certificat médical 13

**Gestion des accès utilisateurs
(création et période d'accès)** 20

Préambule

La Fédération Française de Handball a décidé d'avancer la date d'ouverture de la saison administrative 2021-22, au 1er mai 2021. Ce choix a été décidé dans le but d'accompagner les clubs dans la reprise et la poursuite des activités handball.

A l'heure actuelle, il est important de déployer le handball sous toutes les formes possibles avant de renouer le lien avec les licenciés.

Vous avez ainsi la possibilité de saisir dans Gest'Hand le renouvellement et la création des licences 2021-22, et également initier les demandes de mutation.

Les licences 2021-22 ne pourront être validées uniquement qu'après la saisie dans Gest'Hand :

- de vos tarifs de licence 2021-22 (parts FFHandball*, ligue, comité et club, à renseigner respectivement par chacune des structures),
- de la liste des dirigeants du bureau de votre structure mise à jour.

*Nous vous rappelons que pour la saison 2021-22, la part fédérale FFHandball, hors MDH et assurance est gratuite pour les renouvellements de licence.

Ce guide d'utilisation a été mis en place dans le but de vous aider à saisir les différents éléments demandés, tout en vous présentant également, les différents outils digitaux mis à votre disposition pour dynamiser cette reprise.

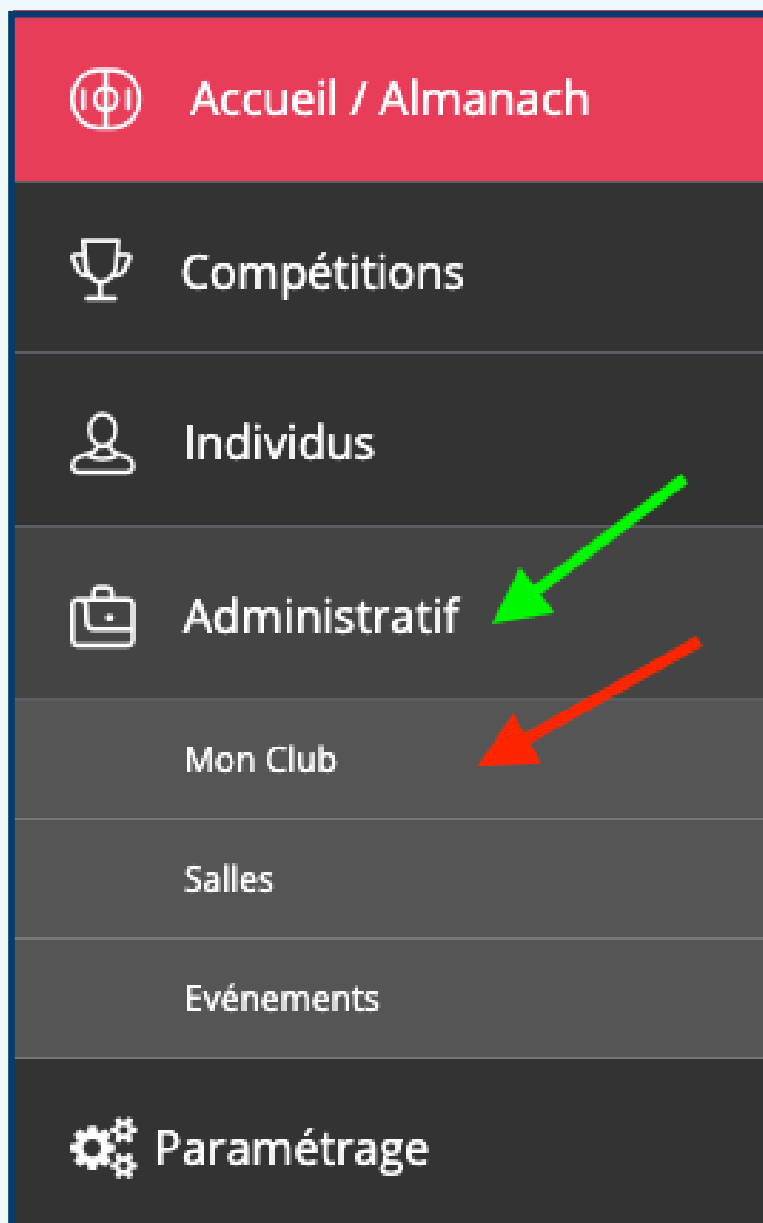
→ Saisie des tarifs

À compter de la saison 2021-2022, la saisie des tarifs devient obligatoire, dans le cas contraire la validation de la licence n'est pas possible.

Chaque structure (Fédération / Ligue / Comité / Club) doit donc renseigner sa part.

Ne pas confondre la catégorie de facturation et la catégorie de jeu.

- **Etape 1 :**



Cliquez sur **Administratif**
puis sur
Mon club

• **Etape 2 :**

Cliquez sur Informations

Vérifiez le **sigle** du club afin de rendre le tableau suivant plus lisible

• **Etape 3 :**

Cliquez sur Tarifs

Mention	Libellé	FFHB Création	FFHB Renouveau	Fonds emploi	ASSURANCE	LOHB Création	LOHB Renouveau	Fonds emploi	CAHB Création	CAHB Renouveau	Fonds emploi	MHBC Création	MHBC Renouveau
Joueur	Joueur + 16 ans	29,75	6,00	0,00	3,25						0,00		
Joueur	Joueur + 16 ans	29,75	6,00	0,00	3,25						0,00		
Joueur	Joueur - 12 ans	15,60	6,00	0,00	0,40						0,00		
Joueur	Joueur 12/16 ans	19,75	6,00	0,00	1,25						0,00		
Joueur	Joueur 12/16 ans	19,75	6,00	0,00	1,25						0,00		
Corpo Licencié	Corpo	23,75	6,00	0,00	3,25						0,00		
Joueur Indépendant	Joueur Indépendant	29,75	6,00	0,00	3,25						0,00		
Joueur Indépendant	Joueur Indépendant	29,75	6,00	0,00	3,25						0,00		
Joueur International	Joueur International												
Joueur International	Joueur International	29,75	6,00	0,00	3,25						0,00		

Remarque :

- Le **sigle** du club apparaît bien sur la droite
- Certains tarifs sont en doublon, mais il ne s'agit pas d'une erreur



Le premier tarif « joueur +16 ans » correspond aux licenciés de 17 ans

Mention	Libellé	FFHB Création	FFHB Renouvellement	Fonds emploi	ASSURANCE	LOHB Création	LOHB Renouvellement
Joueur	Joueur + 16 ans	29,75	6,00	0,00	3,25		age min : 17 age max : 17
Joueur	Joueur + 16 ans	29,75	6,00	0,00	3,25		
Joueur	Joueur - 12 ans	15,60	6,00	0,00	0,40		

Alors que le deuxième, correspond aux licenciés de 18 ans et plus (l'âge concerné apparaît en passant la souris sur « joueur + 16 ans »).

Mention	Libellé	FFHB Création	FFHB Renouvellement	Fonds emploi	ASSURANCE	LOHB Création	LOHB Renouvellement
Joueur	Joueur + 16 ans	29,75	6,00	0,00	3,25		age min : 18 age max : 99
Joueur	Joueur + 16 ans	29,75	6,00	0,00	3,25		

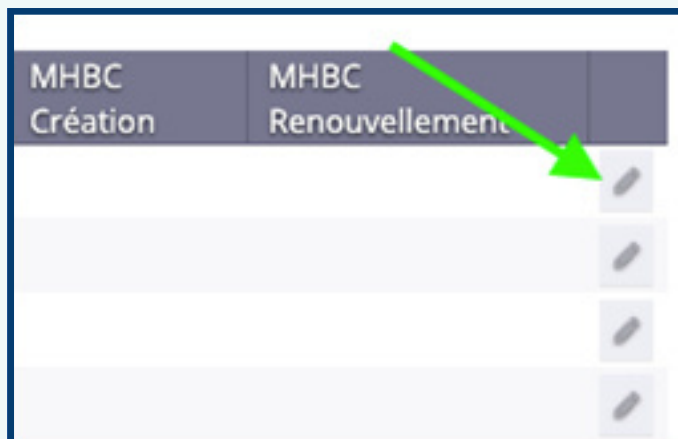
Idem pour « joueur 12/16 ans »





Mention	Libellé	FFHB Création	FFHB Renouvellement	Fonds emploi	ASSURANCE	LOHB Création	LOHB Renouvellement
Joueur	Joueur + 16 ans	29,75	6,00	0,00	3,25		
Joueur	Joueur + 16 ans	29,75	6,00	0,00	3,25		
Joueur	Joueur - 12 ans	15,60	6,00	0,00	0,40		age min : 12 age max : 12
Joueur	Joueur 12/16 ans	19,75	6,00	0,00	1,25		

Mention	Libellé	FFHB Création	FFHB Renouvellement	Fonds emploi	ASSURANCE	LOHB Création	LOHB Renouvellement
Joueur	Joueur + 16 ans	29,75	6,00	0,00	3,25		
Joueur	Joueur + 16 ans	29,75	6,00	0,00	3,25		
Joueur	Joueur - 12 ans	15,60	6,00	0,00	0,40		
Joueur	Joueur 12/16 ans	19,75	6,00	0,00	1,25		age min : 13 age max : 16
Joueur	Joueur 12/16 ans	19,75	6,00	0,00	1,25		

- **Etape 4:**

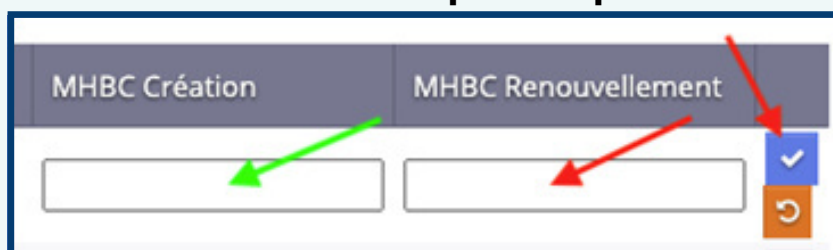
Cliquer ensuite en bout de ligne sur le **stylo**, et commencez à remplir vos tarifs





MHBC Création	MHBC Renouvellement	
		
		
		
		

Cette saison la FFHB prévoit 2 tarifs distincts : **Création** et **Renouvellement**. Si une structure ne pratique pas de tarif différencié il faut inscrire deux fois le même.

Cliquez **ici** pour valider



MHBC Création	MHBC Renouvellement	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	 

Remarque :

- Toute la ligne du tarif doit être renseignée par la structure correspondante. Si une structure décide une gratuité sur une catégorie ou un renouvellement de licence, il faut noter "0" dans la case (ne pas laisser de case vide)
- En cas d'erreur dans la saisie des tarifs, il sera possible de le modifier, mais les licences qualifiées entre temps, elles ne le seront pas.

Dernière nouveauté cette saison, le tableau ci-contre apparaîtra sur chaque pdf de licence envoyé aux licenciés.

TARIFS 2021-22	
FFHandball	0.00€
Assurances RC + IA	0.00€
Ligue	0.00€
Comité	0.00€
Club	0.00€
TOTAL	0.00€

Evolutions à venir :

2 évolutions importantes dans Gest'Hand sont prévues et devraient être disponibles fin juin.

1 - Mise en place des tarifs réduits

Il sera possible pour les clubs de saisir des réductions des dispositifs d'aide comme le Pass'Sport, les bons CAF, les chèques ANCV, etc. ou internes au club (famille nombreuse, joueur et dirigeant, catégories...)

Ces réductions pourront être enregistrées sous forme numéraire ou en pourcentage.

Exemple pour une licence 12-16 ans en création :

Part FFHB **19,75 €** + Assurance **1,25 €** + Part Ligue **17,80 €** + Part Comité **15,20 €** + Part club **76 €** = total licence **130 €**

Si, pour les - **de 13**, le club facture la licence à **100 €**, il saisira une réduction « - **13 Création** » de **30 €**.

Ainsi, lorsque ce cas de figure sera sélectionné, la réduction se mettra automatiquement.

Exemple de présentation du futur espace « réduction » sur Gest'hand :

Type de réduction :	<input type="text" value="test1"/>	Montant réduction en € :	<input type="text" value="15.20"/>
Type de paiement :	<input type="text" value="non défini"/>	Paiement effectué	<input type="checkbox"/>
Validation			
Date de dossier	17/05/2021	Date de réponse	
Demande de licence validée	<input type="text"/>	Date de validation	
Qualification			

2 - Nouveau statut de la licence au cours de la procédure de renouvellement / création

Un nouveau statut de la licence va être mis en place. Il apparaîtra entre la finalisation par le licencié et la validation par le club, intitulé « **En attente de paiement** ». Ainsi, les clubs pourront s'assurer si nécessaire que le paiement a été effectué, **directement auprès du club** ou via HelloAsso, avant de valider la licence.

Les informations sur ces 2 évolutions vous sont données à titre indicatif en fonction des éléments en notre possession actuellement. Nous reviendrons vers vous dès la mise en production de ces deux fonctionnalités (fin juin) en mettant à jour ce guide.

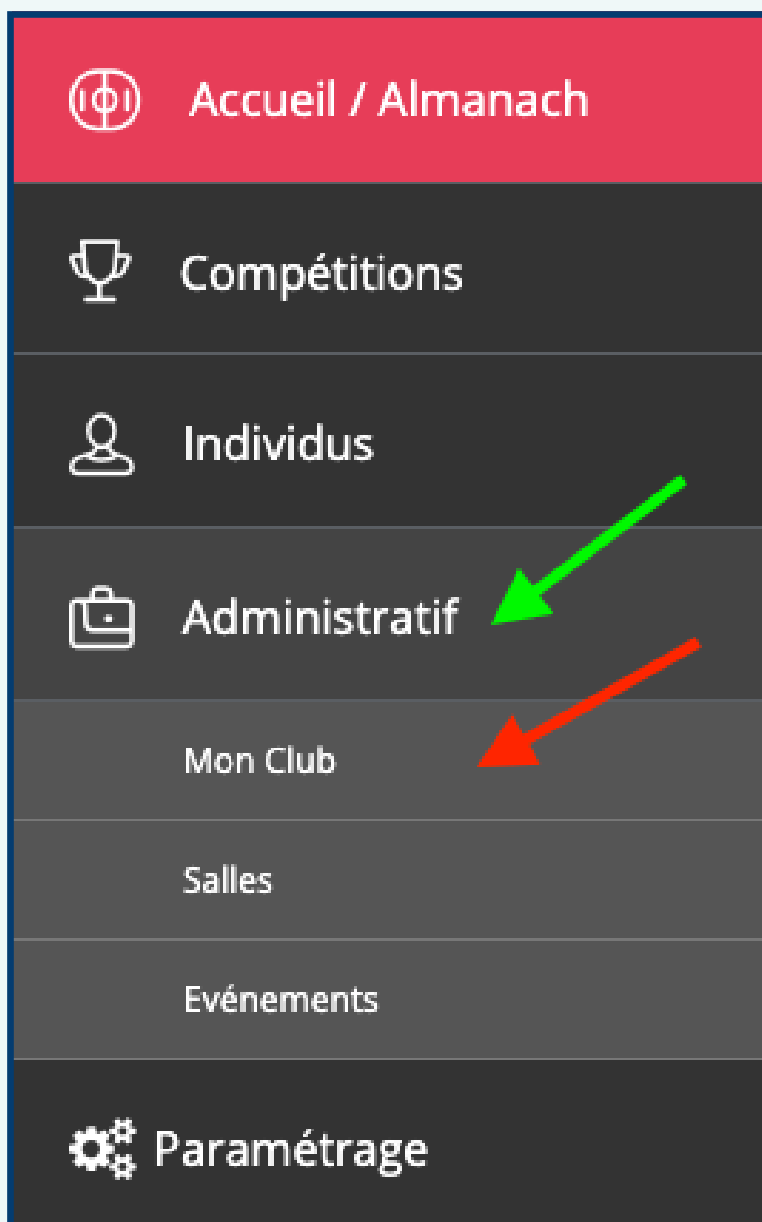
→ Saisie des dirigeants

À compter de la saison 2021-2022, le Bureau Directeur de chaque structure sera remis à zéro en début de saison.

Chaque structure (Ligue / Comité / Club) doit donc le renseigner dès la bascule de la nouvelle saison.

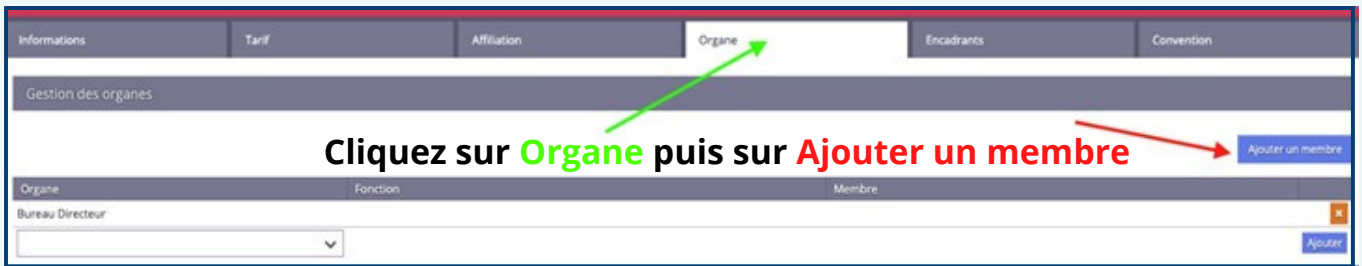
L'absence de Bureau Directeur pour un club empêchera la validation des licences.

- **Etape 1 :**



Cliquez sur **Administratif**
puis sur
Mon club

- **Etape 2 :**



Cette nouvelle fenêtre s'ouvre, il vous faudra y renseigner différents éléments:

Ajouter un membre

Organe * Bureau Directeur Fonction * Président

Recherche

Nom dupond

Nom de naissance	Nom usuel	Prénom	Date de naissance
	DUPOND	M	
<input type="radio"/>	BONTEMS--DUPOND	Y	
<input type="radio"/>	CHAPRON-DUPOND	L	
<input type="radio"/>	DUPOND	K	
<input type="radio"/>	DUPOND	B	
<input type="radio"/>	DUPOND	L	
<input type="radio"/>	DUPOND	L	
<input type="radio"/>	DUPOND	T	
<input checked="" type="radio"/>	DUPOND	V	
<input type="radio"/>	DUPOND	L	

précédent 1 2 3 4 5 6 suivant

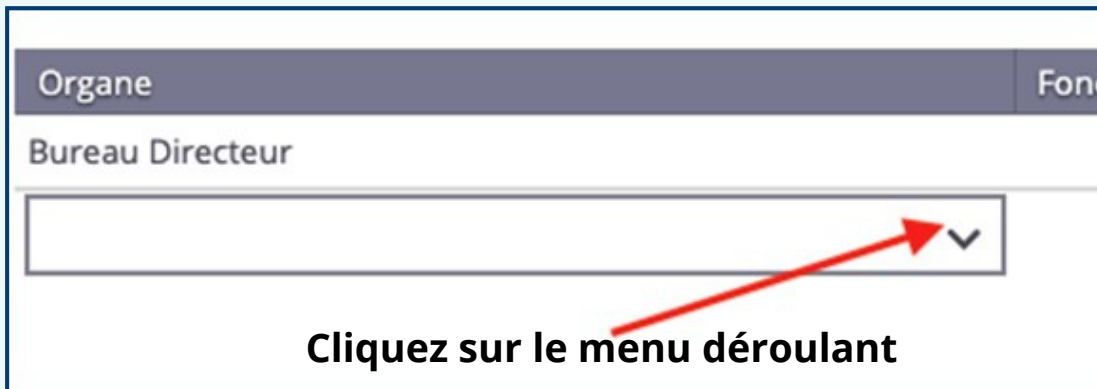
Date de début du mandat * / /

Annuler Valider

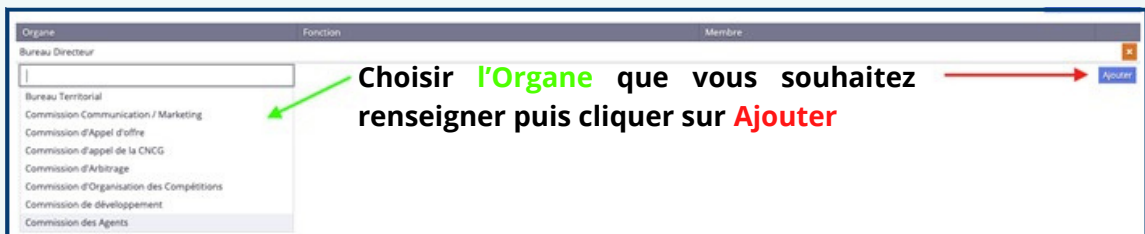
Pensez à **valider** en fin de saisie

- **Etape 2 :**

Seule la saisie du Bureau Directeur est obligatoire, mais vous pouvez également renseigner le Conseil d'Administration et chaque commission du club.

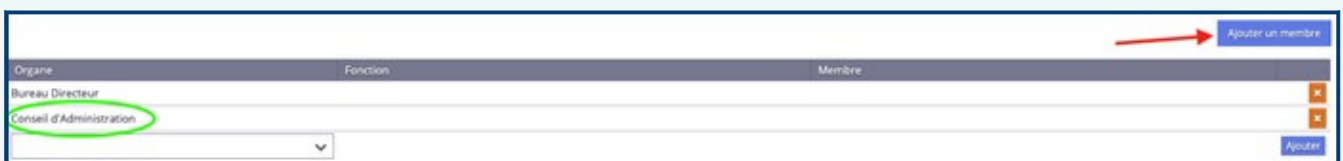


- **Etape 3 :**



- **Etape 4 :**

Une fois que **l'Organe** apparait, reprendre la procédure du début en cliquant sur **Ajouter un membre**

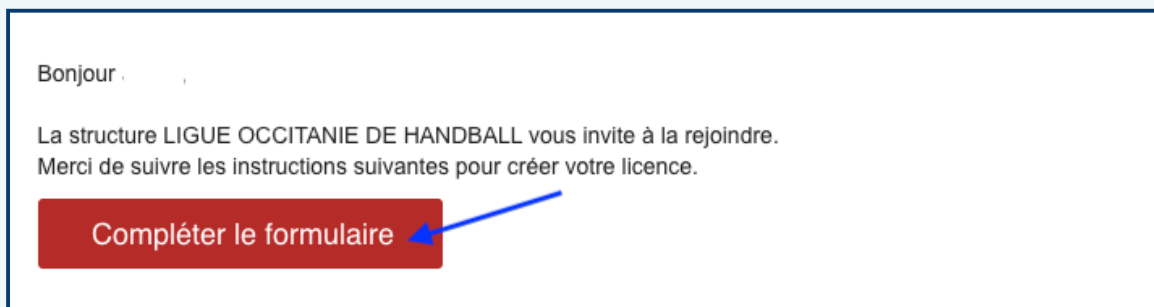


→ Attestation d'honorabilité-probite

Depuis janvier 2021, l'État demande aux fédérations sportives de pouvoir croiser les listings des délinquants sexuels référencés avec les licenciés participants à la vie des clubs, auprès des jeunes, en tant qu'encadrant, dirigeant, accompagnateur...

L'attestation d'Honorabilité-Probité a donc été mise en place et est **obligatoire** pour pouvoir remplir une fonction de bénévole au sein d'un club et apparaître sur une FDME.

Lors de la création ou du renouvellement de licence, le club envoie un lien au licencié, qui reçoit un e-mail l'invitant à remplir sa licence :



Pour les licenciés majeurs :

L'attestation d'honorabilité pour les licenciés majeurs exerçant des fonctions d'encadrement dans votre structure sera à adresser en même temps que les documents nécessaires à la prise de licence**



**Seule la 2ème page du document est à transmettre

Si le licencié majeur est appelé à exercer des fonctions d'encadrement en cours de saison, il pourra toujours fournir cette attestation postérieurement à la prise de licence.

Ensuite une nouvelle fenêtre s'ouvre où le licencié doit cliquer sur **« En cochant cette case, vous déclarez avoir compris et accepté ce contrôle »**

Données personnelles

Les informations recueillies lors de votre demande de licence sont nécessaires pour votre adhésion à la Fédération française de handball. Elles sont enregistrées et font l'objet d'un traitement informatisé. Ces informations sont destinées aux services de la FFHandball, de la Ligue régionale et du Comité départemental du ressort territorial de votre club. Elles nous permettent d'assurer toutes les missions qui ont été confiées à la FFHandball par le ministre des Sports ainsi que par la fédération internationale (IHF) et la fédération européenne (EHF).

Dans le cadre de la dématérialisation de la procédure de licence, la FFHandball vous invite à télécharger sur le logiciel fédéral Gesthand des documents personnels (par exemple : photo, justificatif d'identité, certificat médical, titre de séjour etc.) nécessaires à la délivrance de votre licence et à votre qualification. Ces documents seront conservés confidentiellement par la FFHandball tant que vous disposerez d'une licence auprès de la FFHandball.

Conformément à la réglementation applicable en matière d'informatique et de libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit d'oubli et/ou de suppression des données personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer en envoyant un courriel à dpo@ffhandball.net et en joignant un justificatif d'identité.

Contrôle Honorabilité Encadrant

La licence que je sollicite me permet éventuellement d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité sont susceptibles d'être transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

En cochant cette case, vous déclarez avoir compris et accepté ce contrôle.

Médical

Pour toute création de licence, vous devez présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou en loisir (autorisation pour tout sport, dont le handball et ses disciplines associées). Pour la saison 2021-22, ce certificat doit avoir été établi après le 1er juin 2021. Pour le renouvellement de la licence 2021-22, et si votre précédent certificat médical a été établi postérieurement au 1er juin 2019, un nouveau certificat n'est pas obligatoire (sous réserve d'avoir apporté une réponse négative à chacune des rubriques du questionnaire de santé 2021-22). Toutefois, dans le contexte sanitaire lié au COVID-19, il est recommandé de consulter son médecin dans le cadre du renouvellement de la licence. Un modèle de certificat est disponible ici : [disponible ici](#).

Nous portons à votre connaissance le document suivant pour vous permettre d'auto-évaluer votre risque de contamination au COVID-19 et, le cas échéant, de consulter votre médecin avant la reprise de la compétition : « Questionnaire reprise post confinement », disponible au lien ci-après : [questionnaire COVID](#)

Communications

En adhérant à la FFHandball, vous nous autorisez (la FFHandball, nos ligues régionales et nos comités départementaux) à utiliser vos données personnelles, notamment votre adresse électronique, pour vous tenir informé de l'actualité fédérale et de nos projets (par exemple via la Newsletter Handline) et promouvoir nos différentes activités et manifestations (par exemple les matchs des équipes de France, les finales de coupe de France ou la boutique officielle du handball).

Afin de protéger la confidentialité de vos données, nous nous engageons à ne pas les transmettre ni les partager avec d'autres entités ou organismes.

Les entreprises partenaires de la FFHandball participent au développement du handball et contribuent à l'amélioration de nos actions au service des licenciés et des clubs. Afin de vous faire bénéficier de leur expérience et de leurs promotions, y compris commerciales, nous vous proposons de recevoir des informations de leur part.

Cocher cette case pour accepter que votre adresse électronique puisse être utilisée par la fédération afin de vous transmettre les offres partenaires.

Dans tous les cas, à l'occasion de chaque communication, de la part de la FFHandball ou d'un de ses partenaires, vous aurez la possibilité de vous désinscrire de ces communications.

Tout en bas de la page il reste à cocher la case **« vous déclarez »** puis **« valider »**

Utilisation de l'image

En vue de promouvoir et développer le handball et ses pratiques dérivées, la FFHandball, la Ligue, le Comité et/ou le club dont vous relevez pourront être amenés à utiliser des photographies ou des vidéos prises à l'occasion de manifestations organisées par eux et présentant au moins 3 licenciés identifiables sur un même visuel. Une telle utilisation exclut toute exploitation commerciale.

Cocher cette case si vous refusez toute utilisation de votre image pour promouvoir le handball.

Si la FFHandball, une Ligue, un Comité ou un Club souhaite utiliser votre image prise individuellement, votre consentement devra être spécifiquement recueilli.

Assurances

La FFHandball a souscrit auprès de l'assureur MMA pour la période courant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022, un contrat collectif d'assurances n° 114.246.500 qui garantit, notamment, les licenciés au travers de :

- une assurance Responsabilité Civile (garantie obligatoire prévue par le Code du Sport),
- une garantie accidents corporels incluant l'assistance voyages.

Cette assurance est accordée au prix indiqué dans le tableau du Guide financier 2021-22 (Guide sur le site fédéral) inclus dans le coût de la licence. Elle couvre les dommages corporels auxquels la pratique sportive dans le cadre de la FFHandball et de votre club pourrait vous exposer.

Les garanties d'assurance seront actives dès que vous aurez complété votre demande de licence et que votre club l'aura validée dans le logiciel Gesthand.

Les assurances garantie accidents corporels et assistance voyages n'étant pas obligatoires, vous avez la possibilité de les refuser en transmettant le courrier type ci-joint dûment rempli et signé ([lien vers le courrier type refus IA](#)) au secrétariat de votre club, en précisant :

- nom / prénom / adresse postale / téléphone fixe ou portable / adresse email / n° de licence 2021-22);
- les garanties d'assurances dont vous ne souhaitez pas bénéficier.

Tout courrier de refus de garanties ne pourra être pris en compte que s'il est reçu à la Ligue régionale dans les 30 jours suivant la validation de votre demande de licence.

La part du montant de la garantie accidents corporels et assistance voyages vous sera ensuite remboursée par votre club.

En application du Code du sport, la FFHandball vous rappelle l'intérêt que présente ces assurances garantie accidents corporels et assistance voyages pour vous couvrir des risques en lien avec votre pratique du handball.

En outre, il vous est proposé de souscrire des garanties individuelles complémentaires et/ou de modifier votre clause bénéficiaire en cas de décès.

Tous les documents (notice 2021-22, bulletins pour les options complémentaires, modification de clause bénéficiaire) sont disponibles sur le [site fédéral](#). Les garanties cesseront de produire leurs effets au renouvellement de votre licence, c'est à dire avant la date du 1er match officiel de la saison 2022-23 et, en tout état de cause, au plus tard au 15 septembre 2022.

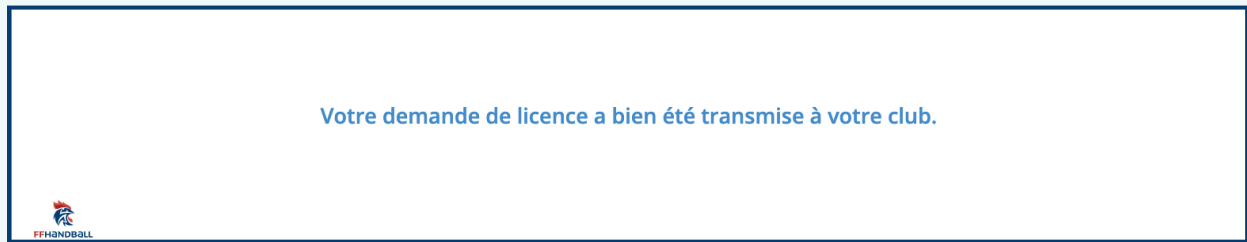
Engagement général pour l'adhésion

Conformément aux Statuts de la FFHandball, par votre adhésion volontaire, vous vous engagez à respecter les statuts et règlements fédéraux. Vous êtes notamment informé qu'aucune sorte de prosélytisme ou de propagande politique, syndicale ou religieuse n'est autorisée durant les compétitions sportives de handball.

En cochant cette case vous déclarez :

- avoir lu et pris connaissance de la notice 2021-22 établie par MMA et présentant les garanties d'assurances et leurs modalités d'application,
- avoir lu et pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions d'adhésion à la FFHandball,
- certifier sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées lors de votre demande de licence auprès de la FFHandball.

Ensuite, la page suivante apparaît, le licencié a terminé.



Le club peut ensuite cliquer sur « **oui** » ¹⁰ pour valider la demande de licence et l'attestation de probité-honorabilité (après avoir vérifié que **tous** les documents sont **conformes et remplis**).

Justificatifs

Photo

Supprimer Parcourir

●	Carte d'identité, passeport, justificatif identité	IMG_9468.jpeg			
●	Attestation de probité honorabilité	attestation_honorabilite.pdf			

Cession des droits

Le licencié a accepté de recevoir les informations des partenaires sur son adresse électronique

Le licencié a refusé toute utilisation de son image pour promouvoir le handball

Validation

Date de dossier 15/06/2021

Date de réponse 15/06/2021

Demande de licence validée

validation du document d'attestation de probité honorabilité

Date de validation

Date validation d'attestation de probité honorabilité

Qualification

Nature licence

CREATION

Expiration du titre administratif

Date de qualification

Motif

Date de fin de validité

Annuler Valider

¹⁰

Une fois la licence qualifiée (et pas avant), le club a la possibilité en cas d'oubli ou autre, **d'envoyer** un lien au licencié pour qu'il remplisse son attestation de probité-honorabilité en cliquant sur le bouton ci-dessous ⑪

The screenshot shows the JEAN web interface with the 'Licence' tab selected. The page is divided into sections: 'Informations générales', 'Structure', and 'Licence'. In the 'Structure' section, there is an 'Email' input field, an 'Envoyer la licence' button, and a button labeled 'Envoyer l'attestation de probité honorabilité' which is highlighted with a red box. A red arrow points from a circled '11' to this button. Below the 'Licence' section, there is a form for selecting license types. The 'N° de licence' is 61. Under 'Dirigeant', the 'Dirigeant' option is selected. Under 'Pratiquant', several options are listed but none are selected.

Catégorie	Option	Sélectionné
Dirigeant	Blanche Dirigeant	<input type="checkbox"/>
	Dirigeant	<input checked="" type="checkbox"/>
Pratiquant	Blanche Joueur +16 ans	<input type="checkbox"/>
	HandEnsemble	<input type="checkbox"/>
	Handfit	<input type="checkbox"/>
	Joueur + 16 ans	<input type="checkbox"/>
	Loisir	<input type="checkbox"/>

Le licencié souhaite souscrire à l'assurance facultative « Garantie de base - accidents corporels » > [Voir les conditions](#)

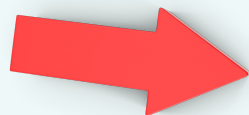
→ Certificat médical

Pour les licenciés mineurs :

Le certificat médical est désormais supprimé, même pour une création de licence, et remplacé par un questionnaire de santé. Une fois ce questionnaire rempli :

- Si la réponse est "non" à toutes les rubriques, le licencié transmet l'attestation (1ère page du questionnaire uniquement) à son club
- Si un ou plusieurs "oui" a(ont) été coché(s) sur le questionnaire : le licencié est informé qu'il doit produire à son club un certificat médical de moins de 6 mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball

La 2ème page est un document médical strictement personnel et confidentiel, qui ne doit être communiqué à qui que ce soit, sauf éventuellement au médecin si l'établissement d'un certificat est nécessaire.



**Accéder au
questionnaire**

→ Gestion des accès utilisateurs (création et période d'accès)

La gestion des profils des utilisateurs Gest'hand est de la responsabilité de chaque club.

Pour que celle-ci soit optimale, voici quelques conseils.

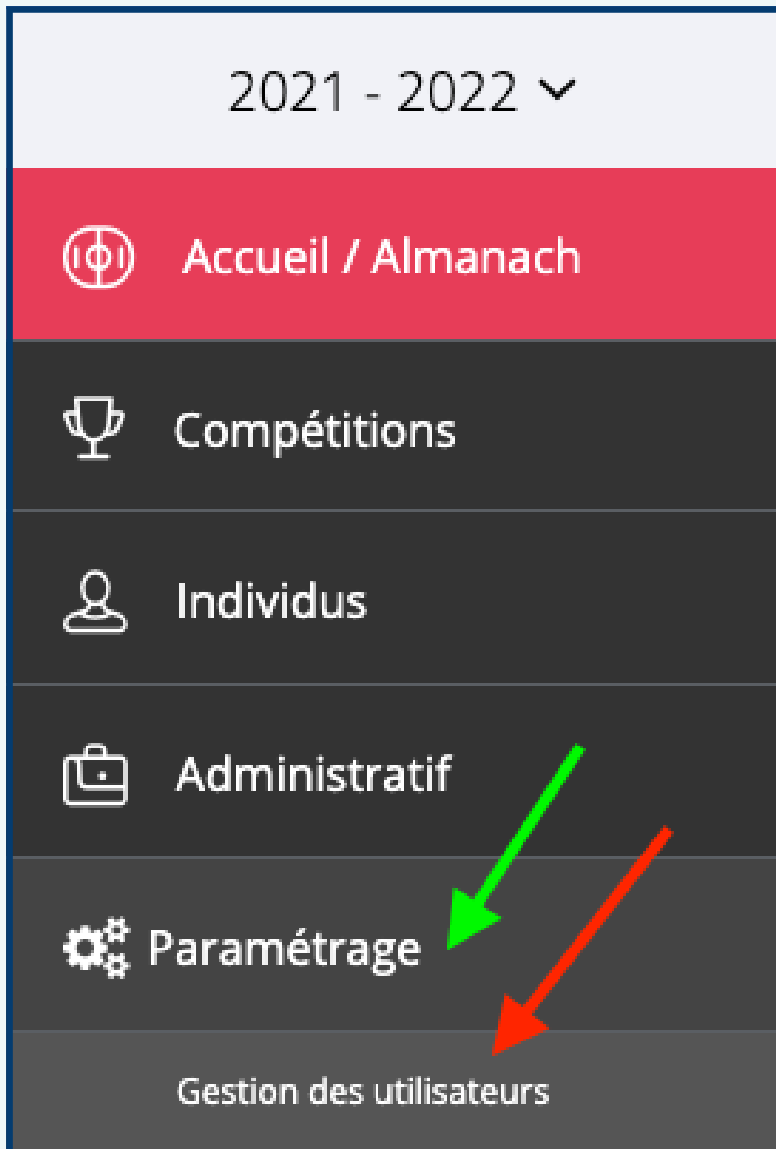
Chaque club a, par défaut, un compte utilisateur « administrateur » qui lui sert à paramétrer gest'hand et à donner des accès spécifiques aux différents intervenants (dirigeants, salariés, entraîneurs...).

- Il est fortement recommandé de **créer** autant de **profils d'utilisateurs que nécessaires** et de ne pas se servir ensuite du compte « administrateur ». Chaque profil étant personnel et identifiable, il permet en cas de souci de « remonter la chaîne ».
- Il est préconisé de ne donner à chacun **qu'un accès d'un an**, cela évitera que des personnes ne faisant plus partie du club aient des accès « oubliés » (certains créés des accès jusqu'en 2099 !).

Le mieux est que tout le monde mette **la même date (30/06/20..)**, cela permet au secrétariat de vous relancer tous en même temps (il y a pratiquement 700 profils en Occitanie, ne permettant pas une gestion au cas par cas). Cette date a été choisie en rapport avec l'activité « réduite » à cette période-là qui nous permet d'être plus réactif en cas de blocage.

1 - Création d'utilisateur

- **Etape 1 :**



Cliquez sur **Administratif**
puis sur
Paramétrage

- **Etape 2 :**



• Etape 3 :

- ① Saisir le mail
- ② Saisir le nom
- ③ Saisir le prénom
- ④ Créer un identifiant
- ⑤ Créer un mot de passe
- ⑥ Date de fin d'accès (30/06/20..)
- ⑦ Date de fin mot de passe (30/06/20..)
- ⑧ Sélectionner le club puis cliquer sur « Ajouter »
- ⑨ Sélectionner le ou les profils puis cliquer sur « Ajouter »
- ⑩ Valider en bas de la page à droite
- ⑪ Cliquer sur « envoyer » (cela enverra l'identifiant à l'adresse e-mail saisie en 1)
- ⑫ Cliquer sur « envoyer » (cela enverra le mot de passe à l'adresse e-mail saisie en 1)

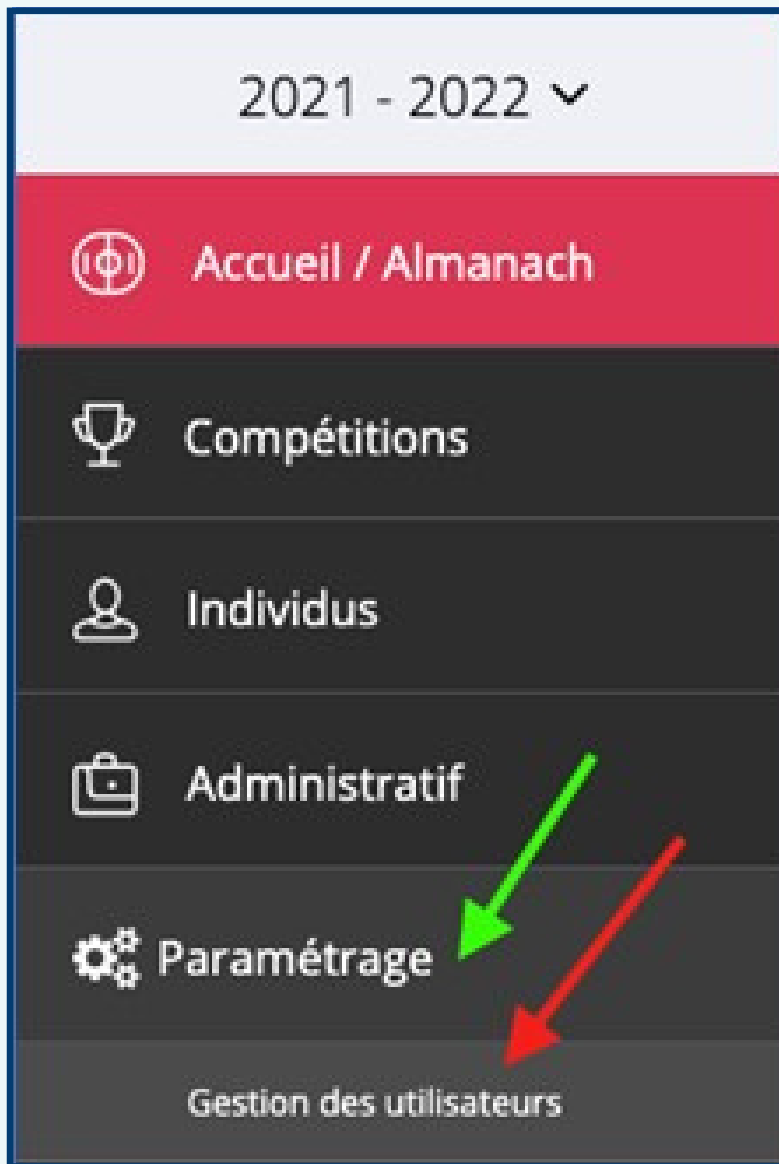
The screenshot shows a web interface for managing users. At the top, it says "L'utilisateur a été enregistré." Below this is a form titled "Modifier un utilisateur". The form contains several fields and buttons, each with a circled number indicating a step in the process:

- ① Email: 6100000.dchirossel@fhandball.net
- ② Nom: CHIROSSEL
- ③ Prénom: DOMINIQUE
- ④ Identifiant: DOMINIQUECHIROSSEL
- ⑤ Mot de passe: (empty field)
- ⑥ Utilisateur actif jusqu'au: 30/06/2022
- ⑦ Mot de passe valide jusqu'au: 30/06/2022

There are also two "Envoyer" buttons, one next to the identifier field (⑪) and one next to the password field (⑫). Below the main form, there are sections for "Les structures" and "Les profils", each with a dropdown menu and an "Ajouter" button (⑧ and ⑨ respectively). At the bottom right, there is a "Licence-Validation" section with a button (⑩).

2 - Modification des dates d'accès utilisateur

- Etape 1 :



Cliquez sur **Administratif**
puis sur
Paramétrage

• Etape 2 :

Recherche

Nom / Email

Structure:

Inclure les dépendances Inclure comptes bloqués

Nom	Prénom	Email	Login	Expiration mdp	Administrateur
ADMINISTRATEUR	MHBC	6111031@fhandball.net	6111031	30/06/2021	-

Créer

Ouvrir

• Etape 3 :

- Changer uniquement l'année
- **Valider** en bas de la page à droite
- Vous pouvez cliquer sur les deux boutons « **Envoyer** » ce qui enverra des e-mails à l'utilisateur avec son **identifiant** et son **mot de passe** (petit aide-mémoire).
- Vous avez la possibilité de cliquer sur : « **modification mot de passe : oui** » l'utilisateur devra changer de mot de passe lors de sa **première connexion**.

Modifier un utilisateur

Email:

Nom:

Prénom:

Identifiant:

Mot de passe:

Compte bloqué: Oui Non

Modification mot de passe: Oui Non

Utilisateur actif jusqu'à:

Mot de passe valide jusqu'à:

Envoyer

Envoyer

Les structures

Les profils

Valider

COMMISSION
STATUTS ET
RÈGLEMENTS
LIGUE
OCCITANIE



Contact

6100000.sr@ffhandball.net

09 70 40 19 40